



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

Présents : MM. Alexandra Ardiet, Christophe Demesmay, Edouard Euvrard, Céline Hirchi, Isabelle Hocquemiller, Thérèse Robert, Didier Salins, Gérard Thomas

Excusées : Mmes Eliane Poulnot, Isabelle Rebillot, Sandrine Sigonney

Procurations : de Mme Eliane Poulnot à Mme Céline Hirchi, de Mme Isabelle Rebillot à M. Edouard Euvrard et de Mme Sandrine Sigonney à Mme Thérèse Robert

Secrétaire de séance : Mme Alexandra Ardiet

Participait également à la réunion : M. Théophile Marguet, secrétaire de mairie

Le Conseil municipal approuve unanimement le procès-verbal de la réunion du 30 août 2019.

ORDRE DU JOUR

- **Avenant au marché de restructuration thermique de la salle polyvalente**

En complément à sa délibération du 30 août 2019 portant sur le même objet et considérant l'avenant proposé par Vinci (lot chauffage) a posteriori de sa dernière réunion, le Conseil municipal approuve unanimement celui-ci d'un montant de 2 180.00 € H.T., portant ainsi le coût final du marché de travaux à 420 317.35 € (le marché initial - hors avenant - s'élevait à 403 778.15 € H.T.).

Cette délibération est à l'origine de cette brève réunion de Conseil municipal, puisqu'elle permettra de mandater les dernières factures de rénovation thermique du bâtiment, et ainsi solliciter le versement des aides financières auprès des organismes subventionneurs du projet.

- **Affouage 2019-2020**

Le tarif de l'affouage 2019-2020 est fixé à 8 € le m³ pour un volume estimé de 410 m³ (soit 574 stères). Le montant global (3 280 €) sera réparti au prorata du nombre de personnes inscrites (dans la limite maximale de 30 m³ - soit 21.43 stères - par affouagiste).

Les inscriptions se feront en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat (lundi de 13h30 à 18h00, mercredi de 8h00 à 12h00 et vendredi de 15h00 à 19h30), **entre le lundi 23 septembre et le mercredi 9 octobre**. Une attestation de responsabilité civile vous sera exigée au moment de votre venue.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Urbanisme – dossiers acceptés**

Le 30 août : déclaration préalable numéro 025.267.19.C0009 (parcelle cadastrée section AA numéro 288 – murette de clôture rue du Vieux Tilleul)

- **Rond-point du carrefour des rues de Besançon, de l'Enclos et des Vanniers**

Des particuliers ont récemment souhaité alerter la mairie sur les risques liés au manque de respect du Code de la route au niveau de ce rond-point. Des conducteurs venant de l'entrée du village se permettent en effet de le contourner par la gauche pour se rendre rue de l'Enclos, ce qui les expose à un choc frontal direct avec les véhicules qui arrivent en face... qu'ils soient voitures ou bien deux roues.

Ce n'est pas la première fois qu'un accident est évité à ce carrefour qui a été aménagé il y a quelques années pour justement limiter les risques. En raison du caractère dangereux de certains comportements, nous appelons une nouvelle fois tous les conducteurs à un peu de bon sens par le simple respect du Code de la route à ce rond-point.

- **Dépôt d'ordures ménagères privées dans la poubelle communale située à côté du local de pétanque**

La semaine dernière, une personne du village a été vue (et identifiée) en train de déposer ses ordures ménagères dans la poubelle communale située à côté du local de pétanque. Cette manière de se comporter engendre quelques économies pour le foyer... qui se répercute sur une augmentation des coûts pour la collectivité, et donc pour l'ensemble des habitants du village !

Ce joli manque de civisme est à noter (mais malheureusement, en l'absence d'une intervention « sur le champ » et de la moindre trace du propriétaire dans les déchets déposés, il n'a pas été possible de verbaliser cette fois-ci).

- **Evolution 2019 de l'indice des fermages**

L'arrêté préfectoral du 4 septembre dernier institue une hausse de 1.66 % de l'indice des fermages pour cette année 2019.

- **Travaux de réfection de chaussée rues des Vignes et de la Maltière**

Des travaux de réfection des chaussées des rues des Vignes et de la Maltière, sous l'égide du Grand Besançon qui a désormais la compétence en matière de voirie, sont programmés en deux phases : entre le 18 et le 20 septembre pour la première et une journée entre le 2 et le 10 octobre pour la seconde.

A la demande des riverains et en raison de l'état de la chaussée de la rue du Groseillier, la Municipalité va demander à la société Bonnefoy, titulaire du marché, ainsi qu'au Grand Besançon, gestionnaire des travaux, d'étendre l'intervention prévue sur cette rue également.

- **Recherche de personnel**

En raison de l'importance des effectifs de cantine depuis la rentrée, un petit renfort de personnel serait le bienvenu. Nous lançons donc un appel par le biais de ce compte-rendu...

(Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03.81.55.75.32).

- **Pièce de théâtre**

Le 12 octobre à 20h30, la troupe du Caméléon vous invite à sa représentation théâtrale « Liberté, égalité, fraternité » à la salle polyvalente. La comédie dure 1h15 et la caisse se fera « au chapeau », avec un prix d'entrée qui restera à la volonté de chaque spectateur.

- **Inauguration de la salle polyvalente**

Suite aux travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente, une inauguration est programmée le samedi 7 décembre prochain. L'horaire de la manifestation sera communiqué sur un prochain compte-rendu.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 27 septembre à 20h00.